

## “ECONOMISER LE CHAUFFAGE COMME ON ÉCONOMISE L’EAU”



Les copropriétaires sont à la recherche des solutions pour contrôler leurs dépenses et conserver leur bien-être. Bruno Macré, directeur de Techem France, prestataire dans le comptage individuel de l'eau et de l'énergie, nous livre son expérience.

Concernant les charges d'eau, 80 % des résidences bénéficient d'une répartition basée sur les consommations réelles. Le fait que chacun paye pour ce qu'il consomme développe des comportements vertueux et économes. Mesurer, c'est économiser collectivement environ 20 % de la facture globale.

### **Chauffage : développer le comptage individuel**

Cette logique s'applique aussi aux dépenses d'énergie. Il est possible d'économiser le chauffage comme on économise l'eau. Mais contrairement à nos voisins

européens, le comptage individuel du chauffage est encore peu développé en France. En changeant quelques habitudes, les économies générées financent largement sa mise en place (30 €/an).

Aujourd'hui grâce à des évolutions réglementaires encourageant l'efficacité énergétique, les copropriétaires sont en mesure de faire changer les règles de répartition du chauffage pour leur bénéfice et celui de la planète. ■

Toutes nos agences sur  
[www.techem.fr](http://www.techem.fr)